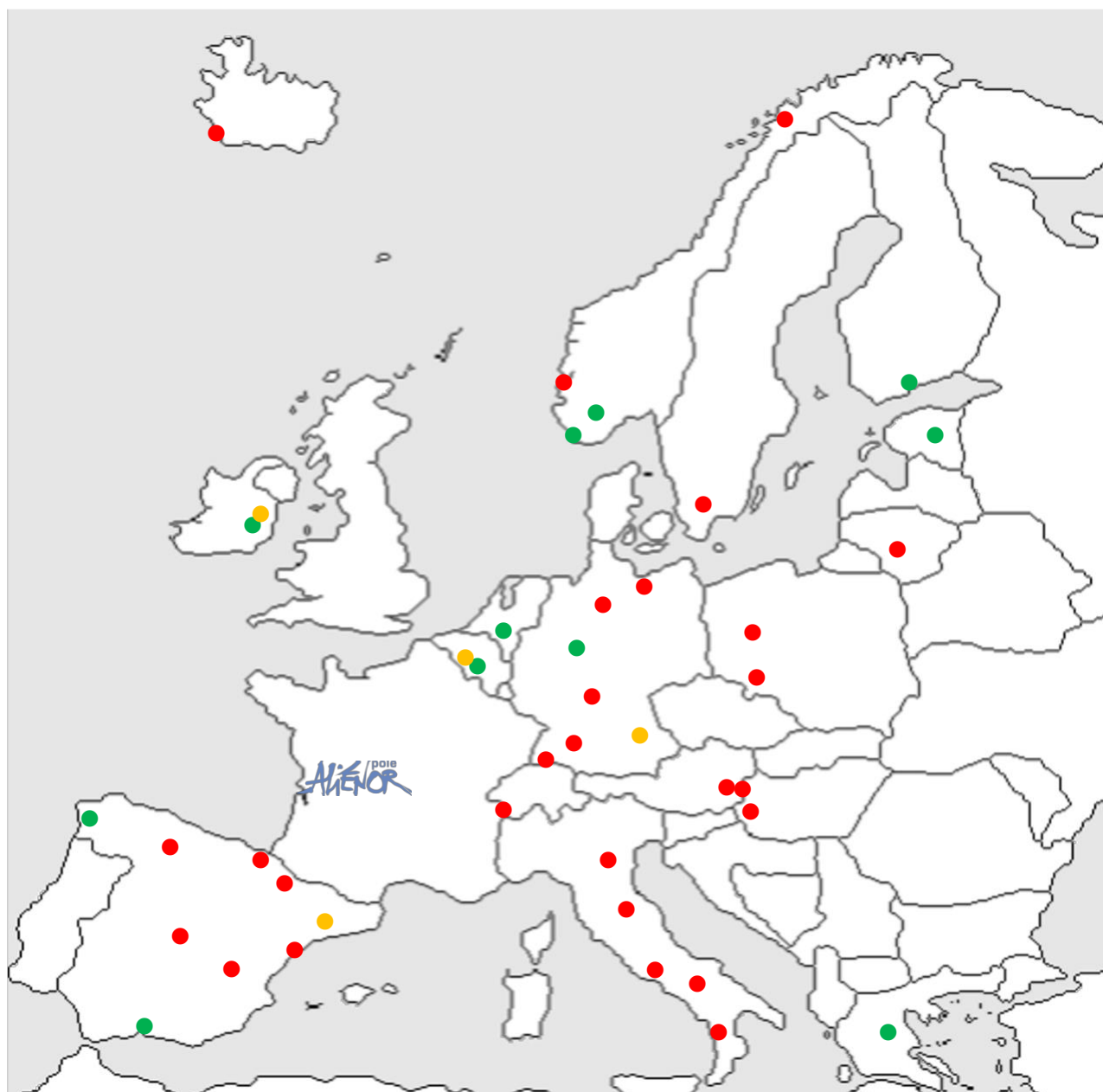


ERASMUS +

BROCHURE D'INFORMATION

ÉTUDIANTS

2022-2023



Mettez de l'International dans vos études !...

- Découvrez une nouvelle culture, d'autres manières d'envisager la musique, son enseignement et ses métiers
- Perfectionnez votre niveau de langue étrangère
- Valorisez votre curriculum vitæ pour votre insertion professionnelle
- Faites des rencontres, constituez un réseau professionnel

Principes généraux et règles

Titulaire de la Charte Erasmus+, le pôle Aliénor offre à tout étudiant en DNSPM la possibilité d'un séjour à l'étranger, dès la 2^{ème} année d'études. Cette mobilité est effectuée dans le cadre du programme **Erasmus+**, dans les établissements partenaires du réseau AEC (Association Européenne des Conservatoires). Grâce au système de transfert de crédits ECTS (*European Credit Transfer System*), les études accomplies à l'étranger sont validées dans votre cursus au pôle Aliénor.

⇒ Mobilité d'études (SMS) :

- Durée : de 3 à 12 mois par cycle d'études (Licence, Master, Doctorat)
- Contrat d'études : *Learning Agreement* entre l'établissement d'accueil, l'établissement de rattachement et l'étudiant
- Droits de scolarité : payés au pôle Aliénor et non à l'établissement d'accueil
- Diplôme délivré : diplôme du pôle Aliénor et non celui de l'établissement d'accueil

⇒ D'autres mobilités sont possibles, mais plus difficiles à réaliser :

- *Les mobilités d'étudiants en formation DE*
- *Les mobilités de stage (SMP)*

Calendrier & Modalités pratiques

Un séjour à l'étranger pendant les études se prépare **au moins un an à l'avance** (élaboration et mise en place du projet). La meilleure année pour partir est la 2^e année de DNSPM.

Pour l'année scolaire 2023-2024, la demande doit être envoyée à Claire Michon
avant le 10 décembre 2022 :

dossier de candidature, lettre de motivation, curriculum vitæ.

Claire MICHON

c.michon@polealienor.eu +33 (5) 49 60 21 79

Plus d'information

Association européenne des conservatoires : www.aec-music.eu

Agence Erasmus+ France : www.agence-erasmus.fr

Sélection des étudiants « sortants »

Le conseil des études du pôle Aliénor sélectionne les étudiants en janvier selon les critères suivants :

- Profil répondant aux critères d'éligibilité Erasmus+
- Degré de motivation et d'autonomie dans le montage du projet
- Compatibilité avec le parcours de l'étudiant
- Connaissance des langues étrangères
- Résultats obtenus aux examens de fin de semestre antérieurs
- Avis de l'équipe pédagogique sur la pertinence du séjour

Candidature Erasmus

Le pôle Aliénor fait partie du projet EASY de l'AEC. La candidature se fait sur la plateforme commune : <https://aec.dreamapply.com>

- *Dossier de candidature Erasmus +*
- *Lettre de motivation*
- *Learning agreement*
- *Curriculum vitae*
- *Enregistrement audio ou vidéo (15 à 20 minutes)*
- *Lettre de recommandation de votre professeur principal*
- *Copie de carte d'identité ou de passeport*

Chaque étudiant sélectionné bénéficie d'un suivi individualisé dans la préparation de sa candidature.

Préparation linguistique

Évaluation avant le départ et au retour sur EU-Academy afin de connaître vos besoins/progrès. Des cours de langue en ligne vous seront attribués si nécessaire.

Les universités de Poitiers et Tours proposent des cours de langue

Poitiers : La Maison des langues : <https://mdl.univ-poitiers.fr>

Tours : le centre de ressources en langues [CRL-Tours](#)

Financement du séjour

L'étudiant en mobilité peut bénéficier d'une allocation de mobilité attribuée

- Soit par **l'Union Européenne**, versée par le pôle Aliénor. (Montants 2021-2022 pour information : <http://www.polealienor.eu/musique/international/erasmus>)

NB : les étudiants avec moins d'opportunités (ex. boursiers, situation de handicap, etc.) peuvent bénéficier d'aides complémentaires

- *Aide à la mobilité internationale du ministère de la culture (400€/mois)*
- *A partir de 2022, complément Erasmus+ (250€/mois)*

- Soit par le **Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine** : <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

NB : à l'heure actuelle, cette allocation n'est pas cumulable avec l'AMI et l'allocation Erasmus+.

!! Ces bourses ne couvrent pas toutes vos dépenses, elles ne sont que des aides qui contribuent à la prise en charge des frais supplémentaires occasionnés par le séjour à l'étranger. !!

Établissements partenaires

Austria	Wien : Musik und Kunst Privatuniversität der Stadt Wien Wien : Universität für Musik und Darstellende Kunst Wien
Belgium	Brussels : Erasmus Hogeschool Brussel - Koninklijk Conservatorium Bruxelles : Conservatoire Royal de Bruxelles - CRB
Estonia	University of Tartu, Viljandi Culture Academy
Finland	Helsinki : Sibelius Academy
Germany	Bremen : Hochschule für Künste Detmold : Hochschule für Musik Freiburg : Hochschule für Musik Leipzig : Hochschule für Musik und Theater Rostock : Hochschule für Musik und Theater Trossingen : Staatliche Hochschule für Musik Würzburg : Hochschule für Musik
Greece	University of Ioannina – Department of Music
Iceland	Reykjavik : Iceland Academy of the Arts
Ireland	Royal Irish Academy of Music Dublin (RIAM) Technological University Dublin (TU), Music and Drama
Italy	Bologna: Conservatorio di Música "G.B. Martini" Frosinone : Conservatorio di Musica L. Refice Mantova : Conservatorio di Musica Lucio Campiani Salerno : Conservatorio di Musica Giuseppe Martucci
Lithuania	Vilnius : Lietuvos muzikos ir teatro akademija (LMTA)
The Netherlands	Den Haag : Koninklijk Conservatorium Utrecht : Hoger School voor Kunsten (HKU)
Norway	Bergen : Grieg Academy USN: University of South-Eastern Norway, Rauland UiT The Arctic University of Norway, Tromsø UiS: University of Stavanger
Poland	Poznan : Akademia Muzyczna im. I.J. Paderewskiego Wrocław : Akademia Muzyczna im. Karola Lipińskiego
Slovaquia	Baratislava : Vysoka Skola Musickvch umeni v Baratislave
Spain	Barcelona : Escola Superior de Musica de Catalunya (ESMUC) Castellón : Conservatorio Superior Salvador Seguí Granada: Conservatorio Superior Victoria Eugenia Madrid : Real Conservatorio Superior de Música Málaga : Conservatorio Superior de Música Murcia : Conservatorio Superior de Música "Manuel Massotti Littel Oviedo : Conservatorio Superior de Música (CONSMUPA) Pamplona : Conservatorio Superior de Música de Navarra San Sebastian : Centro Superior de Música del País Vasco (Musikene) Vigo : Conservatorio Superior de Música de Vigo Zaragoza : Conservatorio Superio de Música de Aragón
Sweden	Stockholm : Kungliga Musikhögskolan i Stockholm
Switzerland	Genève : Haute école de musique (HEM)

!! Pour des séjours dans d'autres écoles, la procédure peut être rallongée, ou le séjour s'avérer impossible. !!



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union